

# 10 graphiques pour comprendre l'ampleur de la précarité énergétique

Antoine de Ravignan, Matthieu Jublin et Céline Mouzon

10-13 minutes

---

La deuxième édition de la Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique se tient ce jeudi dans un contexte particulièrement tendu. *Alternatives Economiques* fait le point en graphiques sur l'étendue du phénomène.

Rarement, ces dernières décennies, les risques de rupture d'approvisionnement en gaz et en électricité n'ont été aussi élevés en France. D'un côté, la guerre en Ukraine met en tension le marché européen du gaz ; de l'autre, les déboires du parc nucléaire français font planer la menace de coupures d'électricité tournantes en janvier, [selon RTE](#).

Mais si ces potentielles coupures peuvent toucher tous les Français, un autre mal atteint déjà la partie la plus pauvre de la population : la...

Rarement, ces dernières décennies, les risques de rupture d'approvisionnement en gaz et en électricité n'ont été aussi élevés en France. D'un côté, la guerre en Ukraine met en tension le marché européen du gaz ; de l'autre, les déboires du parc nucléaire français font planer la menace de coupures d'électricité tournantes en janvier, [selon RTE](#).

Mais si ces potentielles coupures peuvent toucher tous les Français, un autre mal atteint déjà la partie la plus pauvre de la population : la précarité énergétique. Alors que certains ménages peinent depuis longtemps à payer leurs factures d'énergie, la forte hausse des prix causée par les tensions sur l'approvisionnement risque d'aggraver la situation.

C'est dans ce contexte tendu que se tient ce jeudi la deuxième Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, créée en 2021 à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre et cofinancée par 25 associations, collectivités et organismes.

A cette occasion, *Alternatives Economiques* s'est plongé dans les données les plus récentes afin de saisir l'ampleur de la précarité énergétique en France. Les chiffres de l'[Observatoire de la précarité énergétique](#) (ONPE), du Médiateur de l'énergie et les statistiques publiques nationales ou européennes permettent de comprendre en quoi ce phénomène, déjà structurel avant la crise énergétique actuelle, pourrait s'amplifier au cours du prochain hiver.

## Signaux d'alerte

En septembre, six mois après le déclenchement de la guerre en Ukraine, un échantillon représentatif de plus de 2 000 foyers français a été interrogé sur sa vision des questions énergétiques pour le dernier [baromètre du Médiateur national de l'énergie](#).

Le résultat est éloquent : depuis 2007, date du premier baromètre, les Français n'avaient jamais été aussi préoccupés par l'énergie (89 %) et n'avaient jamais été aussi nombreux (82 %) à penser que l'énergie représente une part importante de leur budget qu'en 2022. Des chiffres en nette augmentation depuis 2019.

Il n'y a pas que l'inquiétude qui a grandi parmi les Français. Les effets concrets de la crise énergétique se font sentir dans le baromètre du Médiateur de l'énergie. La part de ménages déclarant avoir souffert du froid pendant plus de vingt-quatre heures est en effet passée de 14 % à 22 % entre 2020 et 2022.

Pourquoi ces ménages ont-ils eu froid ? Certaines raisons – comme la mauvaise isolation du logement ou les pannes de chauffage – sont moins mises en avant qu'il y a trois ans, mais l'argument financier a fortement augmenté entre 2020 et 2022, jusqu'à devenir la principale explication, avec 37 % des réponses.

Plus largement, la part de ménages déclarant avoir « *restreint le chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées* » est passée de 53 % en 2020 à 69 % en 2022, tandis que la part de ceux disant avoir « *rencontré des difficultés pour payer certaines factures de gaz ou d'électricité* » est passée de 18 à 27 % en trois ans.

## Plus modestes, plus exposés

Au-delà de ces éléments déclaratifs, que nous apprennent les chiffres « consolidés » ? Il n'est pas évident de répondre à la question précisément car certaines données sont encore partielles.

Une [analyse récente de l'Insee](#) montre déjà qu'« *entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022, la hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité et produits pétroliers) a contribué à 3,1 points d'inflation sur un total de 5,3 %* ». Surtout, « *parce que la part des dépenses de transport et de logement est un peu plus élevée dans leur panier de consommation, les ménages avec les revenus les plus bas subissent plus fortement la hausse des prix de l'énergie* », poursuit l'institut.

Confronté à l'inflation, le gouvernement a mis en place un [bouclier tarifaire](#), qui a limité à 4 % l'augmentation des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité en 2022 et à 15 % en 2023. Ce bouclier est efficace : il a abaissé de moitié l'effet de l'inflation lié à l'énergie, et son effet est plus fort pour les ménages modestes que pour les ménages riches. Mais cela n'est pas suffisant, tant les ménages pauvres sont pieds et poings liés face à leurs dépenses énergétiques contraintes : l'inflation liée à l'énergie qu'ils subissent reste malgré tout plus forte que celle subie par les ménages aisés.

## Des aides peu ciblées

Alors que ce bouclier tarifaire ne cible pas particulièrement les plus modestes, les organisateurs de la Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique réclament des aides plus importantes pour les ménages les plus pauvres qui pourraient se retrouver étranglés par les hausses des prix des énergies.

Ils demandent également l'adoption d'une loi pour « *stopper les coupures d'énergie* ». Si celles-ci sont globalement stables entre 2014 et 2021, les chiffres du Médiateur national de l'énergie montrent que les mesures de réduction de puissance électrique ont, elles, beaucoup augmenté en 2021. Cette dynamique devrait se poursuivre, après l'annonce d'EDF en novembre 2021 [de ne plus couper le courant en cas d'impayés](#), mais de privilégier les réductions de puissance.

Autre proposition des organisateurs de la Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique : « *augmenter significativement le montant du chèque énergie, en le portant jusqu'à 800 euros pour les plus pauvres et en l'indexant sur le prix de l'énergie* ».

Soumis à condition de revenu, celui-ci atteint aujourd'hui 48 à 277 euros par foyer éligible. Mis en place en 2018, il est adressé désormais à environ 5,8 millions de foyers – un chiffre stable – mais son taux d'utilisation plafonne à environ 80 %.

## Un problème structurel

Ces chiffres récents donnent une idée de l'urgence de la situation. Mais ils ne permettent pas d'avoir la vision complète du tableau de la précarité énergétique. Il faut donc se tourner vers d'autres indicateurs pour mesurer à quel point le problème est enraciné.

3 millions de ménages modestes consacrent plus de 8 % de leur budget aux factures d'énergie

Bonne nouvelle, on dispose d'un indicateur construit spécifiquement pour mesurer le phénomène : l'indicateur de précarité énergétique. Celui-ci tient compte du fait que les factures d'énergie pèsent plus lourd pour les ménages pauvres, même s'ils consomment dans l'absolu moins d'énergie que les plus riches.

Pour connaître le taux de précarité énergétique, on mesure donc combien de ménages, parmi les 30 % les plus modestes, ont consacré plus de 8 % de leurs revenus pour payer les factures énergétiques de leur logement.

En 2020, dernière année disponible pour cette statistique, 11,7 % des ménages français font partie des 30 % les plus modestes et ont dépensé plus de 8 % de leurs revenus pour payer les factures énergétiques, en corrigeant l'effet météo. Un chiffre plutôt orienté à la baisse ces dernières années.

Sans correction de cet effet météo, la baisse est plus forte, et le taux atteint 10,5 %, ce qui représente malgré tout 3 millions de ménages...

*« Le recul de l'indicateur brut de précarité énergétique entre 2019 et 2020 est dû pour moitié à la douceur hivernale historique en 2019-2020 qui a permis aux ménages d'utiliser moins de chauffage », explique l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). « Hors météo, la baisse s'explique par un "gain de pouvoir d'achat énergétique" en 2020 lié à deux facteurs. En premier lieu, les revenus des ménages les plus modestes ont progressé, grâce aux mesures d'aides exceptionnelles d'un montant de 2,1 milliards d'euros, versées pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19. »*

Jusqu'en 2018, l'indicateur de précarité énergétique comprenait même un autre critère – le ressenti du froid – ce qui permettait d'inclure les ménages qui ont réduit le chauffage pour dépenser moins, quitte à avoir froid. La suppression de ce critère a ainsi [sorti artificiellement deux millions de ménages des statistiques de la précarité énergétique](#).

Bref, l'amélioration conjoncturelle de l'indicateur de précarité énergétique ne permet pas d'espérer des progrès durables. Surtout, prédisent les organisateurs de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique : *« La crise énergétique va sans nul doute amplifier le phénomène et toucher des ménages jusqu'alors épargnés. »*

## **Les minima sociaux n'ont pas suivi l'inflation énergétique**

D'autres données de l'ONPE remontent plus loin dans le temps et montrent un phénomène inquiétant : le décrochage entre le montant des principaux minima sociaux – le RMI puis le RSA – et le prix des énergies, ce dernier ayant augmenté plus vite sur les trente dernières années.

*« En euros constants, tandis que l'évolution du RMI/RSA est relativement stable sur les dix dernières années, les prix des énergies fossiles (fioul, propane) pour les ménages ont connu de fortes fluctuations », détaille l'ONPE. Pour le gaz, « l'impact de la brusque évolution des prix sur le marché de gros au cours de l'année n'a pas été ressenti en 2021 du fait du gel des tarifs réglementés et des offres de marché qui ont tendance à lisser les augmentations », précise l'organisme.*

Du côté des carburants, c'est surtout le prix du gazole qui a augmenté plus rapidement que celui du RMI puis du RSA sur les dernières décennies. Comme pour le fioul domestique, la baisse de 2020 a vite été rattrapée en 2021, et l'effet de la hausse des prix sur l'année 2022 reste à calculer.

En attendant les actualisations de tous ces chiffres, cette série de graphiques montre que la précarité énergétique était déjà enracinée dans le pays avant l'envolée des prix énergétiques. Il est tentant de penser que ce problème structurel est quasi-inévitable dans un monde où les prix de l'énergie ont progressé vite ces dernières décennies, alors que bas salaires et minima sociaux semblent marquer le pas.

Mais une comparaison à l'échelle européenne permet de constater que la précarité énergétique n'est pas une fatalité, car nombre de nos voisins font mieux que l'Hexagone. La part de ménages dans l'incapacité forcée de chauffer correctement son domicile en 2021 est en effet de 6 % en France, selon Eurostat. Un chiffre certes inférieur à ceux des pays du sud de l'Europe, mais supérieur à presque tous ceux du nord et de l'est de l'Union européenne.